

DEMANDE DE RÉSERVATION DE MATÉRIEL

À retourner à : sports@indre.fr

Date de la demande :...../...../.....

Emprunteur

Nom : Prénom :

Adresse :

Tél. dom. : / / / / Tél. port. : / / / /

Association représentée :

Lieu où sera installé le matériel emprunté :

Nom de la manifestation :

Date de la manifestation :...../...../.....

Matériel sollicité

☐ Petite Arche (avec moteur) ☐ Grande Arche (avec moteur) ☐ Tentes 3x3m (qté)

Cadre réservé à l'administration

• Prise en charge du matériel :

Nom et Prénom de la personne qui réceptionne le matériel :

État du matériel au moment de la prise en charge :

Essai moteur : OUI ☐ NON ☐ Remarques :

Nom de la personne effectuant la vérification :

• Retour du matériel :

Nom et Prénom de la personne ramenant le matériel :

État du matériel :

Essai moteur : OUI ☐ NON ☐ Remarques :

Nom de la personne effectuant la vérification :

Engagement de l'emprunteur

- Je m'engage à fournir une attestation d'assurance en responsabilité civile pour l'utilisation de ce matériel;
- Je m'engage à ne pas vendre d'espaces commerciaux sur le matériel emprunté ;
- Je m'engage à signaler au Conseil départemental tout dommage causé au matériel emprunté et à le réparer le cas échéant ;
- Je m'engage à respecter scrupuleusement les consignes de montage et de démontage du matériel ;
- Je m'engage à restituer le matériel sec et propre, correctement plié ;
- Je reconnais avoir été informé que la réception du matériel par l'agent chargé du contrôle s'effectue sous réserve du gonflage ultérieur des matériels utilisés.

En cas de crevaison constatée, les frais de réparation seront à la charge de l'emprunteur.

Fait à : Le :

Signature et fonction du représentant de l'association :

Validation de la demande

Décision de l'administration :

Matériel :	Accord ☐	Refus ☐
Remarques :		
Matériel :	Accord ☐	Refus ☐
Remarques :		
Matériel :	Accord ☐	Refus ☐
Remarques :		

Le Nom et signature de l'agent :

Les données personnelles collectées dans le présent formulaire sont nécessaires afin de vous permettre d'effectuer une réservation de matériel à la Maison Départementale des Sports. Elles sont uniquement destinées au Département de l'Indre, responsable du traitement (représenté par le Président du Conseil Départemental), et seront conservées pour une durée d'un an à compter de la réservation. Dans le cadre du traitement de vos données, vous disposez d'un droit d'accès, de rectification, d'effacement, de portabilité et d'opposition. Pour ce faire, il vous suffit de faire une demande auprès du Délégué à la Protection des données du Département de l'Indre à rgpd@indre.fr ou en adressant un courrier à l'Hôtel du Département. La CNIL est l'autorité de contrôle au sens et pour l'application du Règlement Général sur la Protection des Données et des textes qui en découlent. Plus d'informations sur le site www.indre.fr – rubrique Mentions légales, «Protection des données personnelles», ou en adressant un courrier au Département.